

Documents à déposer sur l'application de demande de subvention en ligne (2020)

Important : Si vous faites une demande de subvention en ligne pour la première fois, vous devez joindre l'ensemble des documents obligatoires. Si vous avez déjà fait une demande, l'application vous réclamera uniquement les documents que vous n'avez pas encore déposés, spécifiques aux demandes de subvention 2020. (Ces documents apparaissent en rouge quand vous êtes connecté sur votre compte).



ASTUCE : avant de vous connecter à l'application, préparez vos documents, scannez ceux qui ne sont pas encore au format numérique, nommez-les explicitement et enregistrez-les dans un même dossier sur votre ordinateur.



Documents à déposer dans la rubrique « Association » :

Documents obligatoires

- Avis de situation au répertoire SIRENE
- Bilan, Compte de résultat et annexes exercice 2017 (daté et signé) *
- Bilan, Compte de résultat et annexes exercice 2018 (daté et signé)
- Budget prévisionnel de l'association 2020
- Composition du bureau et du conseil d'administration (le cas échéant) à jour, datée et signée
- Copie de l'insertion au Journal Officiel *
- Procès verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes 2017 (daté et signé) *
- Procès verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes 2018 (daté et signé)
- Procès verbal du Conseil d'Administration et/ou du bureau 2017 (daté et signé) *
- Procès verbal du Conseil d'Administration et/ou du bureau 2018 (daté et signé) *
- Rapport d'activité de l'exercice 2017 (daté et signé) *
- Rapport d'activité de l'exercice 2018 (daté et signé) *
- Récépissé de déclaration de création de l'association auprès de la préfecture
- Statuts à jour (datés et signés)

*** Documents non obligatoires pour les demandes de subvention inférieures à 500 €**

Documents obligatoires « reportables »

(l'association a jusqu'à 6 mois après la clôture de l'exercice pour les fournir)

- Bilan, compte de résultat et annexes exercice 2019 (daté et signé)
- Procès verbal de l'Assemblée Générale approuvant les comptes 2019 (daté et signé)
- Procès verbal du Conseil d'Administration et/ou du bureau 2019 (daté et signé) *
- Rapport d'activité de l'exercice 2019 (daté et signé)*

*** Documents non obligatoires pour les demandes de subvention inférieures à 500 €**

Documents facultatifs

- Agrément
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Compte rendu financier de la subvention précédente (selon le modèle fourni par le CD)
- Déclaration des rémunérations des principaux dirigeants
- Rapport du commissaire aux comptes exercice 2017
- Rapport du commissaire aux comptes exercice 2018
- Rapport du commissaire aux comptes exercice 2019
- Récépissé de déclaration de modification auprès de la Préfecture (dirigeants, siège, statuts)
- Tout autre document que l'association juge utile de joindre à sa demande

Documents complémentaires facultatifs (concernent uniquement des demandes spécifiques au titre du sport)

- ✓ *Catégorie « sport et nutrition », thème « Clubs sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) » :*
- Programme PASS Sport 66, état récapitulatif (selon le modèle fourni par le CD)



Documents à déposer dans la rubrique « Subvention » :

Documents obligatoires

- Budget prévisionnel de l'action 2020 au titre de laquelle la subvention est demandée *
- Engagement du (ou de la) Président(e) (selon le modèle fourni par le CD)
- Relevé d'identité bancaire de l'association (RIB)

*** Documents non obligatoires pour les demandes de subvention inférieures à 500 €**

Documents facultatifs

- Lettre de demande de subvention adressée à la Présidente du Département faisant apparaître le projet d'actions
- Présentation de l'action ou du projet associatif
- Tout autre document que l'association juge utile de joindre à sa demande

AIDE exceptionnelle Crise sanitaire

Attention : pour les demandes d'aide exceptionnelle dans le cadre de la crise sanitaire, il vous sera demandé les documents supplémentaires suivants :

- argumentaire
- compte de résultat intermédiaire *
- plan de trésorerie prévisionnel *

*** Documents non obligatoires pour les demandes de subvention inférieures à 500 €**

Documents complémentaires obligatoires (concernent uniquement des demandes spécifiques au titre de la culture, du sport, de la randonnée et du social)

✓ *Catégorie « Catalanité », thèmes « Aide au fonctionnement », « Aide à l'évènement », « Aide à la création » :*

- Compte-rendu financier de la subvention précédente (selon le modèle fourni par le CD)
- Documents de communication de l'exercice précédent présentant le logo du CD66 (dépliants, affiches, flyers...) *
- Fiche d'identité de l'association (selon le modèle fourni par le CD) *

✓ *Catégorie « Culture », thème « Aide à l'évènement » :*

- Compte-rendu financier (selon le modèle fourni par le CD)
- Documents de communication de l'exercice précédent présentant le logo du CD66 (dépliants, affiches, flyers...) *
- Fiche d'identité de l'association (selon le modèle fourni par le CD) *
- Formulaire « Aide à l'évènement » (selon le modèle fourni par le CD)
- Licence d'entrepreneur de spectacles

✓ *Catégorie « Culture », thème « Aide à la création » :*

- Compte-rendu financier (selon le modèle fourni par le CD)
- Documents de communication de l'exercice précédent présentant le logo du CD66 (dépliants, affiches, flyers...) *
- Fiche d'identité de l'association (selon le modèle fourni par le CD) *
- Formulaire « Aide à la création » (selon le modèle fourni par le CD)
- Licence d'entrepreneur de spectacles

✓ *Catégorie « Culture », thème « Aide au fonctionnement » :*

- Compte-rendu financier (selon le modèle fourni par le CD)
- Documents de communication de l'exercice précédent présentant le logo du CD66 (dépliants, affiches, flyers...) *
- Fiche d'identité de l'association (selon le modèle fourni par le CD) *
- Licence d'entrepreneur de spectacles

✓ *Catégorie « Culture », thème « Aide aux écoles de musique » :*

- Documents de communication de l'exercice précédent présentant le logo du CD66 (dépliants, affiches, flyers...) *
- Formulaire « Aide aux écoles de musique » (selon le modèle fourni par le CD)

✓ *Catégorie « Culture », thème « Investissement » :*

- Devis
- Plan prévisionnel d'investissement

✓ *Catégorie « Sport et nutrition », thème « Comités départementaux sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) :*

- Comités départementaux / programme annuel d'objectifs (selon le modèle fourni par le CD)
- Comités départementaux / statistiques départementales licences (selon le modèle fourni par le

CD)

Statistiques détaillées des clubs et écoles de sport (selon le modèle fourni par le CD)

✓ *Catégorie « Environnement », thème « Randonnée » :*

Devis ou justificatifs des dépenses prévues

Plan de financement de l'action au titre duquel la subvention est demandée (selon le modèle fourni par le CD)

Présentation de l'action ou du projet associatif

✓ *Catégorie « Environnement », thème « Randonnée investissement » :*

Copie de la demande adressée à la Mission Politique de la Ville de Perpignan

✓ *Catégorie « Social », thème « investissement » :*

Devis

Plan prévisionnel d'investissement

Documents complémentaires facultatifs (concernent uniquement des demandes spécifiques au titre de la culture et du sport)

✓ *Catégorie « Culture », thème « Aide à la création » :*

Convention

Parcours professionnel des intervenants

✓ *Catégorie « Sport et nutrition », thème « Comités départementaux sportifs (soutien au fonctionnement et aux projets) :*

Coordonnées des associations affiliées

Documents justifiant de la mise en place des actions soutenues

*** Documents non obligatoires pour les demandes de subvention inférieures à 500 €**

NB : Des documents complémentaires spécifiques pourront être demandés dans le cadre des appels à projets régulièrement lancés par le Département.